



Au service du  
**GOUVERNEMENT,**  
au service des  
**CANADIENS.**

# RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

# 2018-2019



## 1. Introduction

---

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#). Il a été établi par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prévues dans la Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Il n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

### 1.1 Raison d'être

Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été constitué le 20 juin 1996, en vertu de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*. Depuis le 4 novembre 2015, TPSGC opère sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). SPAC joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Il aide les ministères et organismes fédéraux à réaliser les objectifs visés par leurs mandats en tant qu'acheteur central, gestionnaire de biens immobiliers, spécialiste des questions linguistiques, trésorier, comptable, administrateur de la paye et des pensions et fournisseur de services communs. La vision du Ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales, et sa mission et ses objectifs stratégiques sont d'offrir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales.

Une description des activités de programme du ministère se trouve dans la Partie II du [Budget principal des dépenses](#).

### 1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses et un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière concernant les autorisations de dépenser. L'[État des autorisations](#) qui est joint contient les autorisations de dépenser accordées à SPAC par le Parlement et celles utilisées par le Ministère conformément au Budget principal des dépenses de l'exercice en cours.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'intermédiaire d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à délivrer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le Ministère utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

### 1.3 Structure financière de SPAC

SPAC a recours à divers mécanismes de financement pour fournir des services à un grand nombre de ministères, d'organismes et de sociétés d'État. Cela comprend des autorisations budgétaires composées d'autorisations votées et législatives ainsi que des autorisations non budgétaires. Les autorisations budgétaires votées comprennent les dépenses de fonctionnement, les revenus nets en vertu d'un crédit et les dépenses en capital.

Les autorisations législatives sont principalement composées des fonds renouvelables, des régimes d'avantages sociaux des employés et des paiements en remplacement d'impôts (PERI). Les autorisations non budgétaires sont composées principalement du compte du fonds de roulement des biens saisis (voir la description ci-dessous).

La structure financière complexe de SPAC peut entraîner des fluctuations importantes des autorisations sur une base trimestrielle. Cependant, ces fluctuations se résorbent en fin d'exercice. En voici un résumé :

- SPAC fournit surtout ses services selon le principe du recouvrement des coûts et génère des revenus par les organisations des fonds renouvelables (les Fonds) et les programmes venant des crédits de fonctionnement. Ces programmes et organisations sont principalement conçus pour fournir des services aux autres ministères et organismes et pour recouvrer le coût de leurs opérations à l'aide de leurs revenus. Toutefois, les coûts engagés par les Fonds sont souvent payés avant la facturation au client, ce qui se produit généralement lors de l'achèvement d'un projet ou après la prestation des services; ainsi, les revenus peuvent être perçus dans un trimestre ultérieur.
- SPAC gère une variété de projets immobiliers qui progressent de la planification au financement et de l'approvisionnement à la construction. Les tendances historiques démontrent que les dépenses relatives à ces projets ne sont pas engagées de manière égale tout au long de l'année. Les fluctuations de trimestre en trimestre sont normales. Ces projets comprennent la route d'Alaska en Colombie-Britannique et au Yukon, et la réhabilitation de la Cité parlementaire à Ottawa.
- Les PERI effectués au nom d'autres ministères fédéraux par SPAC sont financés grâce à un crédit législatif. Ces paiements sont ensuite recouverts des ministères participants et inscrits aux Comptes publics du Canada à titre de subventions législatives. Des écarts temporaires peuvent se produire entre les paiements et les recouvrements des autres ministères.
- SPAC gère aussi les biens saisis au nom du gouvernement du Canada, conformément à la *Loi sur l'administration des biens saisis*. La gestion financière de cette activité est exécutée au moyen des autorisations non budgétaires du fonds de roulement des biens saisis. Les dépenses et les avances effectuées pour l'entretien et la gestion des biens saisis ou retenus sont imputées à ce compte. SPAC récupère ses coûts de ce compte lorsque le propriétaire du bien saisi perd le droit à sa propriété et que cette dernière est aliénée.

## 2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

### 2.1 Changements importants aux autorisations

En comparaison avec le même trimestre de l'exercice précédent, les **autorisations cumulatives disponibles à SPAC ont diminué de 319,9 millions de dollars** (3 795,3 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018; 3 475,4 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019), comme l'indique le [Tableau 1 – État des autorisations \(non audité\)](#). Les principales raisons qui expliquent cette diminution sont énoncées ci-dessous :

#### Écarts relatifs aux autorisations disponibles d'un exercice à l'autre (en millions de dollars)

Projet	Fonctionnement	Capital	Autorisations législatives budgétaires	Total des écarts
Stabilisation du système de paye Phénix	38,6	25,7	0,7	65,0
Protection des prix et du volume	60,3	-	-	60,3
Report de fonds d'immobilisations inutilisés de l'exercice précédent*	1,8	42,7	-	44,5
Solution d'approvisionnement électronique	38,1	-	2,0	40,1
Sommet du G7	21,7	-	0,1	21,8
Aviation civile internationale	12,1	2,1	-	14,2
Services linguistiques	6,7	-	0,5	7,2
Mise en place du crédit pour dépenses en capital	101,2	(101,2)	-	-
Programme d'innovation Construire au Canada	(39,6)	-	(0,2)	(39,8)
Infrastructure fédérale	(14,6)	(31,1)	-	(45,7)
Réaménagement/aménagement	-	(60,0)	-	(60,0)
Vision et plan à long terme	(5,5)	(80,9)	-	(86,4)
Intégrité du programme des biens immobiliers	(336,6)	9,5	-	(327,1)
Autres	(0,2)	(9,3)	(4,5)	(14,0)
<b>Écart cumulatif des autorisations disponibles</b>	<b>(116,0)</b>	<b>(202,5)</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(319,9)</b>

\*Il y a 0,8 million de dollars qui est relié à la stabilisation du système de paye Phénix et qui est inclus dans le report du budget de fonctionnement.

Les éléments du tableau peuvent varier d'un trimestre à l'autre en raison de l'importance des initiatives.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

La **diminution cumulative nette de 319,9 millions de dollars** par rapport au deuxième trimestre de l'exercice terminé le 31 mars 2018 s'explique comme suit :

**Stabilisation du système de paye Phénix – augmentation de 65,0 millions de dollars**

Le budget de 2018 comprendra une partie des fonds supplémentaires destinés à stabiliser le système de paye Phénix et la prestation des services du Centre de traitement de la paye.

**Protection des prix et du volume – augmentation de 60,3 millions de dollars**

Cette augmentation du financement des coûts d'hébergement protège contre l'inflation (prix) et la variation du nombre de fonctionnaires fédéraux ayant besoin de locaux (volume). Un rapprochement annuel est mené pour s'assurer que SPAC n'est ni trop financé ni sous-financé.

**Report de fonds inutilisés de l'exercice précédent – augmentation de 44,5 millions de dollars**

Le Secrétariat du Conseil du Trésor autorise les ministères à transférer une partie des fonds inutilisés d'un exercice à l'année suivante. Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2019, un report de 145,3 millions de dollars a été reçu au deuxième trimestre. Au cours du même trimestre de l'année dernière, SPAC avait reçu un report de 100,8 millions de dollars. Les montants reportés concernent principalement des projets qui se poursuivent dans l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

**Solution d'approvisionnement électronique – augmentation de 40,1 millions de dollars**

Tel qu'annoncé dans le budget de 2018, le financement consiste à mettre en œuvre une solution d'approvisionnement électronique qui va moderniser la fonction d'approvisionnement du gouvernement et augmenter l'efficacité et l'accès électronique aux usagers.

**Sommet du G7 – augmentation de 21,8 millions de dollars**

Nouveau financement pour le Sommet du G7 organisé par le Canada en juin 2018. SPAC a aidé d'autres ministères à planifier, organiser et gérer l'événement. SPAC a fourni des services d'hébergement, de gestion d'événements spéciaux, d'approvisionnement et d'interprétation.

**Aviation civile internationale – augmentation de 14,2 millions de dollars**

Transfert permanent du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement pour les coûts liés au bâtiment du siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal.

**Services linguistiques – augmentation de 7,2 millions de dollars**

Ce financement servira à continuer de soutenir les députés et les sénateurs dans les domaines liés aux langues officielles, à la collaboration internationale, à la transparence et à la consultation publique. Le financement additionnel permettra au Bureau de la traduction de maintenir la plus haute qualité des services offerts au Parlement, tout en continuant de répondre aux demandes de service prévues par la loi, telles que définies dans le budget de 2017.

**Mise en place du crédit pour dépenses en capital – écart total de 0 million de dollars**

SPAC doit respecter la nouvelle définition du crédit pour dépenses en capital du gouvernement du Canada qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2018 pour le ministère. Selon cette définition plus élaborée, SPAC a identifié les frais d'exploitation récurrents actuellement financés au moyen du crédit pour dépenses en capital et a demandé un transfert initial au crédit de fonctionnement, dans le cadre du Budget principal des dépenses de l'exercice en cours.

**Programme d'innovation Construire au Canada – diminution de 39,8 millions de dollars**

La fin du financement approuvé pour soutenir les entreprises canadiennes en achetant et en mettant à l'essai au sein du gouvernement fédéral leurs produits et services novateurs en phase terminale avant de les mettre sur le

marché. Le renouvellement de ce financement a été approuvé par le Conseil du Trésor et le financement connexe sera transféré à SPAC au cours d'un trimestre subséquent.

#### **Infrastructure fédérale – diminution de 45,7 millions de dollars**

La fin du financement provenant du budget de 2015 et 2016 pour s'assurer que les Canadiens continuent de bénéficier d'infrastructure moderne, efficiente et durable en utilisant des technologies environnementales innovatrices.

#### **Réaménagement/aménagement – diminution de 60,0 millions de dollars**

La fin du financement supplémentaire reçu en 2017-2018 pour préparer l'espace d'occupation pour répondre aux exigences du programme du client. Ces programmes peuvent aller de projets de réaménagement plus modestes comme la construction d'une nouvelle salle de conférence à des aménagements à plus grande échelle où les locataires sont relocalisés dans un nouvel espace.

#### **Vision et plan à long terme (VPLT) – diminution de 86,4 millions de dollars**

SPAC a fait progresser les travaux sur la VPLT pour remédier à la détérioration de l'état des édifices parlementaires du Canada. Lors de la réalisation des projets de la VPLT, SPAC a continué d'aborder les questions d'environnement durable et de conservation du patrimoine, tout en améliorant l'accessibilité et la sécurité de la Cité parlementaire ainsi qu'en favorisant l'innovation et les possibilités pour les jeunes, les femmes et les peuples autochtones. Les principales activités de construction de l'édifice de l'Ouest, du Centre de conférences du gouvernement (CCG) et de la phase 1 du Centre d'accueil des visiteurs pour transformer les opérations parlementaires en nouveaux bâtiments réhabilités qui seront achevées bientôt. De plus, des travaux et des projets visant à permettre la remise en état de l'édifice du Centre ont débuté pour mieux préciser les coûts, la portée et le calendrier du projet.

#### **Intégrité du programme des biens immobiliers – diminution de 327,1 millions de dollars**

À titre de gestionnaire des biens immobiliers du gouvernement fédéral, le mandat de SPAC comprend notamment la réparation et l'entretien des édifices fédéraux partout au Canada afin d'assurer un milieu de travail sain et sécuritaire. La diminution est attribuable à la fin du financement prévu dans le budget de 2016 pour la réparation, l'entretien, l'exploitation et l'amélioration des bâtiments fédéraux qui est compensée par une augmentation temporaire des autorisations de financement en capital. Le budget de 2018 proposait d'investir 275 millions de dollars au cours de l'exercice pour continuer d'assurer l'exploitation, l'entretien et la réparation du portefeuille. Ce financement sera transféré à SPAC au cours d'un trimestre subséquent.

#### **Autres – diminution de 14,0 millions de dollars**

La diminution nette de 14,0 millions de dollars découle des écarts de financement liés à divers projets et activités, notamment:

- Manège militaire des Voltigeurs de Québec

## **2.2 Changements importants relatifs aux dépenses nettes depuis le début de l'année**

Tel qu'illustré dans le [Tableau 2 – Dépenses budgétaires ministérielles par article courant \(non audité\)](#), les **dépenses budgétaires nettes cumulatives totales ont augmenté de 266,9 millions de dollars** par rapport au même trimestre de l'exercice précédent (2 021,5 millions de dollars de l'exercice en cours comparativement à 1 754,6 millions de dollars de l'exercice précédent).

Dans l'ensemble, les dépenses à la fin du deuxième trimestre représentaient 58% des dépenses annuelles prévues de l'exercice en cours, comparativement à 46 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

### Écarts relatifs aux dépenses budgétaires nettes d'un exercice à l'autre (par article courant) (en millions de dollars)

Article courant	30 septembre 2018 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	30 septembre 2017 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Écart net d'une année à l'autre
Services professionnels et spéciaux	703,1	561,6	141,5
Location	557,7	573,2	(15,5)
Réparation et entretien	468,7	423,4	45,3
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	189,6	128,6	61,0
Acquisition de machines et de matériel	42,2	26,1	16,1
Paiements de transfert	94,9	120,1	(25,2)
Autres dépenses	1 052,3	1 043,3	9,0
Revenus affectés aux dépenses	(1 087,0)	(1 121,7)	34,7
<b>Total des dépenses budgétaires nettes</b>	<b>2 021,5</b>	<b>1 754,6</b>	<b>266,9</b>

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

L'augmentation nette de 266,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à ce qui suit :

#### Services professionnels et spéciaux – augmentation de 141,5 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation de 103 millions de dollars des services professionnels, d'architecture, d'ingénierie et de consultation pour poursuivre la réhabilitation de la Cité parlementaire selon les plans du projet, afin de préserver les biens patrimoniaux et les symboles nationaux pour les années à venir.

#### Location – diminution de 15,5 millions de dollars

- Différence temporaire d'un exercice à l'autre entre le moment où la facturation est émise et le moment où les revenus sont récupérés auprès des clients.

#### Réparation et entretien – augmentation de 45,3 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable à la mise en place du crédit pour dépenses en capital où les coûts récurrents de certains projets de SPAC sont désormais reflétés dans les coûts d'exploitation.

#### Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux – augmentation de 61,0 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable aux différences temporaires entre les trimestres et à l'augmentation du volume d'affaires des projets immobiliers pour les autres ministères.

#### Acquisition de machines et de matériel – augmentation de 16,1 millions de dollars

- L'augmentation est principalement due au calendrier des coûts de construction des projets.

#### **Paiements de transfert – diminution de 25,2 millions de dollars**

- Il n'y a pas eu de changement dans les paiements en remplacement d'impôt (PERI), l'écart est simplement une différence temporaire entre le moment où un paiement de PERI est émis et le moment où le coût est recouvré auprès d'autres ministères.

#### **Autres dépenses – augmentation de 9,0 millions de dollars**

- L'augmentation nette dans les autres catégories de dépenses non énumérées ci-dessus est attribuable à plusieurs petites augmentations des activités dans le cadre de divers projets.

#### **Revenus affectés aux dépenses – diminution de 34,7 millions de dollars**

- La diminution nette est principalement due à la différence entre le moment où les coûts sont engagés et les revenus sont recouverts.

### **3. Risques et incertitudes**

---

SPAC intègre les principes de gestion des risques à la planification opérationnelle, à la prise de décisions et aux processus organisationnels afin de réduire les retombées négatives et d'optimiser les possibilités relatives à sa vaste gamme de services et à ses opérations. La gestion des risques à SPAC est assurée conformément au Cadre de gestion des risques du SCT, au Cadre de responsabilisation de gestion et à la Politique de gestion intégrée des risques de SPAC.

Les facteurs de risques clés suivants ont été désignés comme ayant un impact financier potentiel sur les opérations de SPAC :

- Dépendance de SPAC sur les dépenses de ses clients : Plus de la moitié des ressources financières et humaines de SPAC sont directement liées aux activités et aux services associés au recouvrement des coûts. Dans un contexte de réduction des dépenses des ministères et organismes clients, il y a un risque que SPAC doive faire face à une réduction et à une imprévisibilité des volumes d'activités ainsi qu'à une réduction connexe des ressources. En réponse à ce risque, SPAC s'adaptera pour réduire les demandes opérationnelles tout en maintenant la qualité de ses services. Il y parviendra notamment en continuant à assurer une gestion rigoureuse des revenus, des dépenses, des prévisions et des engagements et à travailler en étroite collaboration avec les autres ministères, par l'intermédiaire du réseau du service à la clientèle, afin de définir les besoins changeants et leurs répercussions sur SPAC.
- Capacité de SPAC à entreprendre de grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels : Il y a des risques inhérents au fait que SPAC entreprenne et exécute des approvisionnements et de grands projets complexes, transformationnels et interministériels dans le respect des délais, du budget approuvé et de la portée établie (ce qui, au bout du compte, pourrait avoir une incidence sur la stratégie de service du Ministère). Afin de tenir compte de ces risques, SPAC a mis en place des processus d'investissement responsable et de gestion de projets, des ententes de service et des normes de service qui déterminent clairement les responsabilités, une gestion rigoureuse des contrats, la mobilisation en début de processus des ministères clients et des autres intervenants, et a développé un Plan d'investissement intégré (PII) du Ministère.
- Risque potentiel de fraude de SPAC: Le risque de fraude a été identifié comme un risque clé dans le plan ministériel pour l'année se terminant le 31 mars 2019. SPAC entreprend actuellement une évaluation du risque de fraude par le ministère en trois phases, en plus des mesures déjà en place pour répondre au risque de fraude, tels que le régime d'intégrité et la surveillance et le contrôle de l'équité des contrats



d'approvisionnements. La première étape consistait à évaluer les activités contractuelles de SPAC. Les résultats de l'évaluation ont été intégrés à l'élaboration des documents ministériels, notamment le Profil de risque du ministère 2017-2019.

- Tel que mentionné dans les rapports financiers trimestriels de l'exercice précédent, le Ministère a mis en œuvre un nouveau système de paye dans le cadre de l'initiative de transformation de l'administration de la paye. La mise en œuvre était une entreprise majeure qui a connu des difficultés. En collaboration avec d'autres ministères, organismes centraux et partenaires syndicaux, le Ministère continuera de donner suite aux recommandations concernant Phénix formulées dans le Rapport d'automne 2017 ainsi que dans le Rapport du printemps 2018 émis par le vérificateur général du Canada au Parlement du Canada.

## 4. Changements importants relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

---

À compter du 13 août 2018, le Premier ministre a nommé Janet King au poste de sous-ministre déléguée de SPAC. Elle assumera alors le rôle de chef de file pour faire avancer l'ambitieux renouvellement de l'infrastructure scientifique fédérale du gouvernement, annoncé dans le budget de 2018.

Approuvé par :

Document original signé par

---

Marie Lemay, ing., P. Eng.  
Sous-ministre  
Services publics et approvisionnement Canada

Gatineau, Canada

Document original signé par

---

Marty Muldoon, CPA, CMA, MBA  
Dirigeant principal des finances  
Services publics et approvisionnement Canada

Gatineau, Canada

## Tableau 1 : ÉTAT DES AUTORISATIONS (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2019			Exercice se terminant le 31 mars 2018		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
<b>Crédit 1</b>						
Dépenses de fonctionnement brutes	3 223 466	933 079	1 685 692	3 468 043	909 037	1 605 401
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 148 387)	( 316 387)	( 455 348)	(1 277 086)	( 390 616)	( 551 951)
<b>Dépenses nettes de fonctionnement</b>	<b>2 075 079</b>	<b>616 692</b>	<b>1 230 344</b>	<b>2 190 957</b>	<b>518 421</b>	<b>1 053 450</b>
<b>Crédit 5 - Dépenses en capital</b>	<b>1 283 380</b>	<b>328 701</b>	<b>534 107</b>	<b>1 485 948</b>	<b>258 345</b>	<b>398 240</b>
<b>Fonds renouvelables</b>						
<b>Fonds renouvelable des Services immobiliers</b>						
Dépenses brutes	1 857 643	329 620	635 838	2 066 201	365 782	586 699
Revenus	(1 853 943)	( 379 732)	( 523 820)	(2 060 076)	( 355 997)	( 465 106)
<b>Dépenses nettes</b>	<b>3 700</b>	<b>( 50 112)</b>	<b>112 018</b>	<b>6 125</b>	<b>9 785</b>	<b>121 593</b>
<b>Fonds renouvelable du Bureau de la traduction</b>						
Dépenses brutes	164 741	33 599	62 259	162 223	43 941	72 285
Revenus	( 157 433)	( 35 916)	( 66 675)	( 158 266)	( 34 292)	( 63 240)
<b>Dépenses nettes</b>	<b>7 308</b>	<b>( 2 317)</b>	<b>( 4 416)</b>	<b>3 957</b>	<b>9 649</b>	<b>9 045</b>
<b>Fonds renouvelable des services optionnels</b>						
Dépenses brutes	180 056	31 328	43 906	145 343	27 242	39 585
Revenus	( 180 056)	( 24 751)	( 41 138)	( 145 343)	( 27 487)	( 41 401)
<b>Dépenses nettes</b>	<b>-</b>	<b>6 577</b>	<b>2 768</b>	<b>-</b>	<b>( 245)</b>	<b>( 1 816)</b>
<b>Total des Fonds renouvelables</b>						
Dépenses brutes	2 202 440	394 547	742 003	2 373 767	436 965	698 569
Revenus	(2 191 432)	( 440 399)	( 631 633)	(2 363 685)	( 417 776)	( 569 747)
<b>Dépenses nettes des Fonds renouvelables</b>	<b>11 008</b>	<b>( 45 852)</b>	<b>110 370</b>	<b>10 082</b>	<b>19 189</b>	<b>128 822</b>

## Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS – SUITE (non audité)

<b>Autres autorisations budgétaires législatives</b>						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	105 586	25 893	51 785	107 826	26 956	53 913
Ministre de SPA - Traitement et allocation pour automobile	86	21	43	85	22	43
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	287	-	-	412	-	-
Honoraires - Agence de recouvrement	-	-	-	-	-	-
Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices <sup>2)</sup>	-	( 232 747)	94 891	-	( 229 518)	120 126
<b>Autres autorisations budgétaires législatives totales</b>	<b>105 959</b>	<b>( 206 833)</b>	<b>146 719</b>	<b>108 323</b>	<b>( 202 540)</b>	<b>174 082</b>
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>3 475 426</b>	<b>692 708</b>	<b>2 021 540</b>	<b>3 795 310</b>	<b>593 415</b>	<b>1 754 594</b>
<b>Autorisations non-budgétaires</b>						
Biens saisis - Compte de fonds de roulement	-	-	-	-	-	-
<b>Autorisations totales</b>	<b>3 475 426</b>	<b>692 708</b>	<b>2 021 540</b>	<b>3 795 310</b>	<b>593 415</b>	<b>1 754 594</b>

**Diminution nette de 319,9 millions de dollars**

*Notes:*

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "crédits totaux disponibles" pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 et l'exercice terminé le 31 mars 2018, sous "Paiement en remplacement d'impôts" (PERI), sont présentés après déduction des PERI planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.

## Tableau 2 – DÉPENSES BUDGÉTAIRES MINISTÉRIELLES PAR ARTICLE COURANT (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2019			Exercice se terminant le 31 mars 2018		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 1) 2) 3)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2017 3)	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre 3)
<i>(en milliers de dollars)</i>						
<b>Dépenses</b>						
Services professionnels et spéciaux	1 943 473	444 366	703 078	2 046 784	377 266	561 572
Locations	1 278 411	189 818	557 744	1 321 604	272 860	573 205
Personnel	1 195 761	338 346	662 010	1 152 653	361 891	654 269
Services de réparation et d'entretien	1 084 040	286 306	468 676	1 195 409	257 995	423 398
Autres subventions et paiements	482 117	165 069	215 554	643 459	155 291	221 094
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	390 474	131 255	189 565	507 704	92 453	128 636
Frais de la dette publique	128 574	32 515	65 561	136 571	34 282	69 126
Services publics, fournitures et approvisionnements	108 903	46 067	70 001	271 579	42 913	64 022
Acquisition de machines et de matériel	108 652	25 651	42 242	69 791	17 316	26 105
Transports et communications	73 272	18 235	32 743	77 617	15 581	29 203
Information	21 568	4 613	6 456	12 910	3 477	5 536
Paiements de transfert <sup>2)</sup>	-	( 232 747)	94 891	-	( 229 518)	120 126
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>6 815 245</b>	<b>1 449 494</b>	<b>3 108 521</b>	<b>7 436 081</b>	<b>1 401 807</b>	<b>2 876 292</b>
<b>Moins les revenus affectés aux dépenses :</b>						
Revenus des fonds renouvelable	(2 191 432)	( 440 399)	( 631 633)	<b>(2 363 684)</b>	( 417 776)	( 569 747)
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 148 387)	( 316 387)	( 455 348)	<b>(1 277 087)</b>	( 390 616)	( 551 951)
<b>Total des revenus affectés aux dépenses</b>	<b>(3 339 819)</b>	<b>( 756 786)</b>	<b>(1 086 981)</b>	<b>(3 640 771)</b>	<b>( 808 392)</b>	<b>(1 121 698)</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>3 475 426</b>	<b>692 708</b>	<b>2 021 540</b>	<b>3 795 310</b>	<b>593 415</b>	<b>1 754 594</b>

Augmentation nette de 266,9 millions de dollars

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "dépenses prévues" pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 et l'exercice terminé le 31 mars 2018, sous "Paiements de transfert", sont présentées après déduction des paiements en remplacement d'impôts (PERI) planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.

3) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.